



Paris, vendredi 30 août 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/06844

Pris en application :

Code des transports

Autres travaux (réparation de la fibre optique en aval de Créteil)**MARNE BIEF DE SAINT MAURICE****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 03/09/2024 à 08:00 au 04/09/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : en journée

- o Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Saint Maurice) entre les pk 173,150 (garage à bateau aval de Créteil) et pk 173.450 - Rive gauche

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 03/09/2024 à 08:00 au 04/09/2024 à 18:00

- o Marne, embranchement de Bonneuil (sur le Bief de Saint Maurice) entre les pk 173,050 (écluse de Créteil) et pk 173,450 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que les travaux de réparation de la fibre optique reliant l'écluse de Créteil au PCC de Saint Maurice pendant la période indiquée ci-dessus.

Ces travaux seront réalisés depuis un atelier fluvial avec l'aide de scaphandriers, ils resteront en veille permanente sur la VHF (canal10).

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau devront observer une extrême vigilance, ne pas serrer la rive gauche dans la zone concernée et se conformer à la signalisation temporaire mise en place et aux ordres donnés par l'agent de la Direction Territoriale en poste à Créteil.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

05/09/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT